

Les Breuleux : appartements adaptés ou protégés pour les aînés

La commune des Breuleux pense à ses aînés. Actuels comme futurs. Un questionnaire a été envoyé aux habitants pour connaître leur avis sur d'éventuelles constructions d'appartements adaptés ou protégés. Compte tenu des réponses et des conclusions d'une étude, le processus est lancé. Mais il s'agira d'être patient. Très, même!

Dans le cadre d'une étude de marché permettant de déterminer les besoins en matière d'appartements adaptés (qui disposent d'un ensemble de services genre conciergerie, d'un lieu de rencontres) ou protégés (qui propose des soins intégrés) aux Breuleux, les citoyens de plus de 15 ans ont été invités en 2019 à remplir un questionnaire dans le but de connaître l'étendue et la nature des besoins et pour envisager un projet d'habitat économiquement et socialement viable. Objectif de la démarche: favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

La Haute Ecole de Gestion Arc de Delémont, qui a mené cette étude de concert avec le Conseil communal, a récemment rendu son rapport ainsi que ses recommandations après que 202 questionnaires eurent été retournés.

Un projet immobilier réunissant plusieurs appartements de ce style aux Breuleux pourrait répondre à la demande actuelle et future. Le choix d'une parcelle en mains communales a été arrêté: située en zone de construction, à côté de la boucherie Sausser, à proximité de la Coop, elle dispose d'une surface d'environ 2000 m².

Procédure chronophage

Bien qu'aucun projet concret ni autres plans de construction n'aient pour l'instant été élaborés ni même réfléchis, il s'avère que cette parcelle devrait subir un changement d'affectation de zone pour permettre d'accueillir un ouvrage fonctionnel.

Les démarches d'aménagement permettant une telle modification demandant de longues procédures. Ces dernières sont sujettes à plusieurs voies de recours et représentant un coût certain. Il a donc été décidé d'attendre la révision du plan d'aménagement local (PAL) pour éventuellement intégrer un tel ouvrage sur le territoire communal, sous réserve également d'autres modalités de concrétisation du projet.



Les conclusions d'une étude sur les besoins de la commune en appartements adaptés ou protégés ont été rendus. Un projet pourrait voir le jour à proximité de la Coop.

«La procédure de révision du PAL est chronophage (qui demande beaucoup de temps ou qui en fait perdre) et constituée de plusieurs étapes» écrivent les autorités locales dans un avis à la population. La première d'entre elles consiste à établir un rapport d'opportunité qui permettra de cadrer le mandat de révision du PAL. «La réalisation du nouveau PAL sera prépondérante, commente le secre-

taire communal breulotier Pascal Faivet. Cela peut durer jusqu'à quatre ans. Ensuite seulement, les véritables démarches débiteront.»

La commune des Breuleux abrite sur son territoire la Résidence L'Émeraude (en mains privées) avec ses 19 appartements protégés. Dans son étude, la Haute Ecole de Gestion Arc s'est inspirée de l'exemple de la résidence des Marguerites à Saïnelcégier. *LFM/gst*